

A.P.L. OUEST INFORMATIONS

BULLETIN REGIONAL HEBDOMADAIRE DE L'AGENCE PRESSE LIBERATION

11 NOVEMBRE 1975

N° 115

THUAULT (couëron)
UNE AFFAIRE QUI FAIT
DU "BRUIT" (P.1)

**CHANTEURS
PORTUGAIS**

A REZÉ LE 12 (P.12)

**UN SYNDICAT
DE MEDECINE GÉNÉRALE
DANS LA RÉGION ?..** (P.8)

**QUAND
DES
SOLDATS
PORTUGAIS**

ANALYSENT LE
PUTSCH CHILIEN
(P.15)

BOUGUENNAIS:
"POURQUOI NOUS SOMMES
INTERVENUS À LA MAISON
DE RETRAITE..." (P.6)

- | | |
|--|------|
| - Repression chez Wessafic | p 3 |
| - HLM : Contre les expulsions (suite) | p 4 |
| - Charte du Comité Breton
anti-répression de Nantes | p 9 |
| - Un bateau pour le CHILI | p 11 |
| - Chrétiens pour le Socialisme | p 14 |
| - Anne-Aymone chez Dubigeon | p 16 |
| - Vasectomie | p 17 |
| - Ciné Télé | p 18 |
| - Mésanger | p 19 |
| - Jacky HUET libéré | p 23 |

1 F 50

ABONNEMENT 12 N° : 15,00F.

APL : 29, rue J. JAURES 44000 NANTES - LIBRAIRIE 71 - TEL. 73. 82. 48

APL PERIODIQUE NANTES CCCAP 54701

APL PERIODIQUE NANTES CCCAP 54701

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES.....

DIRECTEUR MAURICE CLAVEL

IMP. SPC. APL.

THUVAULT. COUERON.

1

POLLUTION ?

La lutte contre la pollution sonore, c'est bien...
On est pour...

Sur ordre de Giscard, plusieurs usines viennent d'être fermées pour nuisances. Serait-ce bien ? Aurait-on par hasard une occasion de féliciter Giscard ?

Un cas existe en Loire-Atlantique, à COUERON pour être plus exact.
Voyons le donc de plus près :

(EXTRAITS D'UN TRACT C.G.T.):

"

La raison de cette fermeture d'usine, c'est officiellement

LE BRUIT.

Ce bruit qui gêne le repos de trois voisins :

- Monsieur AUGEREAU : Directeur d'Entreprises intérimaires (Marchand de main d'oeuvre) - U. D. R.
- Monsieur BURGAUD : Entrepreneur de Maçonnerie.
- Monsieur REDOR : Maraîcher.

Leurs plaintes avaient abouti à exiger la réalisation de certains travaux pour atténuer le bruit. Ces travaux ont été réalisés durant la période des vacances et achevés le 7 octobre 1975.

Le 25 octobre, le Maire de COUERON, avec les gendarmes sont venus poser les scellés sur les machines à parpaings de l'usine d'agglomérés de la zone industrielle de la route du milieu.

Cette décision préfectorale a été prise alors que les travaux pour éviter les nuisances étaient donc terminés depuis quelques jours.

5 0 PERSONNES AU CHOMAGE

Le 25 octobre l'usine est fermée, le personnel est sans travail.

Peut-être cherche-t-on à travers cette opération nuisance, à fermer définitivement cette usine, comme l'a demandé à la télévision, l'un des plaignants...

"

COUERON, Le 29 octobre 1975

.. SI ÇA FAIT TROP DE BRUIT À 200m... QU'EST-CE QUE C'EST DANS LA BOÎTE ?

Mais on ne dit même pas que l'usine est fermée parce que c'était invivable pour les ouvriers. Si ça fait trop de bruit à 200 m, qu'est-ce que c'est dans la boîte !

Les usines qui dans les villes ou dans les quartiers populaires font trop de bruit, on ne les ferme pas.

Les gros trusts, on ne les ferme pas. Carnaud ou Tréfi qui, régulièrement une fois l'an, déversent leurs cuves d'acide dans la Loire, on ne les inquiète pas.

On ne parle pas de l'indemnisation des travailleurs. C'est sans doute de leur faute si cette boîte faisait trop de bruit. Pour eux : la rue, le chômage.

Vraiment, Giscard, pour un coup d'essai, c'est un coup de Maître.

S'attirer des voix par une opération publicitaire contre la pollution sur le dos de ses principales victimes, CHAPEAU !

LES TRAVAILLEURS DE CHEZ THUVAULT (APPUYÉS, UNE FOIS N'EST PAS COUTUME, ÉVIDEMMENT, PAR LE PATRON) ONT FAIT ENTENDRE LEUR VOIX: ROUTE BARRÉE DEVANT L'USINE, OCCUPATION DE LA MAIRIE DE COUVERON, etc...

AUX DERNIÈRES NOUVELLE, L'USINE AURAIT RECOMMENCÉ A TOURNER, QUELQUES AMÉNAGEMENTS ANTI-BRUIT AYANT ÉTÉ CONSTATÉS.

POUR LES TRAVAILLEURS: APRES L'ALERTE AU CHÔMAGE, APRES LA RÉVOLTE, C'EST LE RETOUR A LA POUSSIÈRE DES PARPAINGS, ET AU VACARME.

(APL)

**APL-CALENDRIER.
SOLIDARITÉ PORTUGAL
CHANTEURS
PORTUGAIS À REZÉ
LE 12 NOV. (CF P.12.13)**

REPRESSION SYNDICALE A LA WESSAFIC (Chantenay)

A la WESSAFIC (90 employés + prospecteurs), usine d'aliments pour les veaux, et de produits vétérinaires, s'est organisée une Section C.F.D.T. avec comme principale revendication : Egalité des salaires et réduction d'horaires sans diminution de salaire. Aussitôt, le patron "atteint dans sa dignité" entame la répression : surveillance, intimidation et menaces envers les délégués, parfois, mise à pied.

En Septembre : Grève du Zèle pour faire aboutir la revendication :

Le patron l'accepte mais pose ses conditions : $\frac{1}{2}$ heure supplémentaire, 50 tonnes de farine par jour.

"Pour cela, il a profité de mon absence et de la Déléguée syndicale - nous étions en session - pour réunir les ouvriers et leur faire accepter les conditions. Quand nous sommes revenus, nous avons convoqué une Assemblée Générale du Personnel où nous avons expliqué que les ouvriers avaient été manoeuvrés par le patron ; qu'il était inadmissible de faire $\frac{1}{2}$ heure supplémentaire par jour, alors que deux ouvriers venaient d'être licenciés".

Les ouvriers réagissent et débrayent sans préavis.

La Déléguée est mise à pied trois jours et demi. A la suite de l'intervention de l'Inspecteur du Travail (nouveau débrayage à 70 %), la Déléguée attend une lettre de compromis.

"En fait, j'ai compris que je n'avais rien obtenu de positif.

L'inspecteur attend maintenant la lettre que je dois recevoir, et intervient s'il le faut. D'autre part, nous avons commencé les démarches pour aller en Prud'hommes. Mais la répression continue. Ce matin, sur mon bureau il y avait une note me signifiant qu'une partie du travail serait fait par d'autres. Autrement dit, on veut me faire comprendre qu'il faut que je démissionne.

Les menaces continuent d'autant plus vives que les Déléguées sont des femmes, et que la popularisation de la lutte s'étend.

"C'est sûr que le patron nous reprenne plus facilement parce que les Déléguées sont des femmes. Un homme, ce ne serait pas la même chose. D'ailleurs, pour le patron, je ne suis qu'une femme, je ne connais rien ; il pense que c'est normal qu'une femme soit payée moins cher qu'un homme.

De plus en plus nous en discutons entre nous."



QUAND J'ENTENDS "JUSTICE DE
CLASSE"
-- JE SORS MON P.D.G.

Assiégé par une centaine de personnes

Presse Océan
24/10/75

le président de l'office de HLM surseoit aux expulsions

Pour sauver de la rue deux familles des Dervallières dont le tribunal, la demande de l'Office public H.L.M., avait prononcé l'expulsion le 9 octobre dernier (jugement pouvant être exécutoire dans les 15 jours), une centaine de personnes se sont présentées hier, vers 14 h 30, au siège de l'O.P. H.L.M., rue Félix-Faure.

Elles faisaient pour la plupart partie du comité de quartier, constituées d'organisations familiales, de syndicats, d'associations diverses et de représentants des partis politiques de Gauche. Des militants d'autres quartiers s'étaient également joints aux manifestants. « les affaires d'expulsions n'étant pas propres aux Dervallières ».

pour 46 logements ! » La colère des habitants des Dervallières éclate et le bureau exigé. « Vous avez de la machine judiciaire

LE LOGEMENT UN DROIT POUR TOUS

Et pourtant, depuis le 24 oct 75, les jugements d'expulsions continuent : pour la seule matinée du 30 oct 75, 15 jugements d'expulsions ont été rendus.

On ne peut accepter que des familles nombreuses ou de chômeurs soient mises à la rue !

un logement, pas une caserne

Quelques exemples :

- Un seul couloir pour 46 logements.
- Des logements bruyants.
- Une seule salle de jeux : la cage etc... d'escalier.

une caserne qui revient cher aux habitants

- Loyers
- Charges
- Taxes d'habitation (cote mobilière)

POURQUOI ?

- Aucune représentation des locataires au conseil d'administration de l'OPHLM
- Le gouvernement (préfecture) désigne les bourgeois de la ville pour "s'occuper" du logement des travailleurs.

FACE A ÇA ! unissons-nous

**pour imposer NOS DROITS
et défendre NOS INTERÊTS**

dans l'immédiat, arrêtons TOUTE EXPULSION !

Les incidents étant clos depuis 15 mois, je m'engage en tant que Président de l'O.P. H.L.M., à demander au Conseil d'Administration la levée des mesures d'expulsion prises contre 2 familles des Dervallières.

Je m'engage à faire surseoir immédiatement à l'exécution de ces mesures d'ici la prochaine réunion du Conseil.

D'autre part, je m'engage à maintenir le droit au logement pour tous.

Signé : M. Lemoine
Le 26/10/75
à l'O.P. H.L.M.

La page ci-contre est actuellement affichée dans toutes les cités HLM de NANTES par les associations qui ont participé à la séquestration du directeur des HLM pendant deux heures le 24 10 75

Ceux qui s'étaient retrouvés à l'OPHLM s'étaient donné rendez-vous publiquement pour la séance du CONSEIL MUNICIPAL le Lundi suivant. 35 personnes dont une majorité des DERVALLIÈRES sont donc allés voir de près comment cela s'y passe et poser le problème de ces expulsions (présence de deux flics "d'importance" Mourier directeur départemental des services & qui aime prendre "par hasard" le quartier des Dervallières comme exemple d'efficacité de ses opérations de dissuasion) et Morineau, acteur bien connu de la troupe de Waldeck. Les usagers des H.L.M. ont demandé à Chenard en tant que conseiller général du 6ème arrondissement de poser au Conseil municipal la question des expulsions aux Dervallières en particulier celle du logement et des conditions de vie dans les grands ensembles en général.

Le maire a désigné un vieux notable avocat-POLO- pour étudier cette question qui visiblement ne fait pas partie de son expérience personnelle et qui ne peut même pas rédiger quelques revendications bien simples:

- le problème du paiement du loyer pour les familles des chômeurs.
- la participation des usagers au conseil d'administration des H.L.M.

Nouvel épisode:

Il nous demande de l'informer par écrit.

Suite à l'intervention des diverses organisations du quartier des Dervallières près de l'office public des H.L.M., plusieurs familles menacées d'expulsions ou dont le jugement d'expulsion est déjà prononcé se sont fait connaître. Il s'agit pour la plupart, de familles nombreuses ou au chômage.

L'U.D. de la confédération syndicale des familles et la fédération départementale des associations populaires familiales demandent à toutes les familles touchées par ces mesures inhumaines, quelque soit le lieu où elles habitent, de se faire connaître de toute urgence aux organisations agissant sur leurs quartiers et notamment L'A.S.F. et l'A.P.F.

POUR L'A.S.F.:

Les mardi et vendredi de 14h30 à 17h30 au local du building des dervallières
22 rue Antoine-watteau (tel 46 57 98)

POUR L'A.P.F.:

Les mardi et vendredi de 14h30 à 17h30, 2 rue Lamoricière (tel 73 06 37)

MAISON DE RETRAITE DE BEAULIEU :

POURQUOI NOUS SOMMES INTERVENUS

Un jugement récent du Tribunal des référés donne provisoirement tort à la Municipalité de gauche de BOUGUENAIS. Sur la forme et non sur le fond. L'affaire ira en appel. La municipalité de Bouguenais déclare aujourd'hui: "en fonction de ce que nous avons trouvé dans l'établissement nous ne regrettons pas d'être intervenus"

L'APL publie cette semaine l'essentiel de l'article écrit là-dessus dans CITE NOUVELLE, la revue municipale de Bouguenais. Rappelons que ces dernières années, cette municipalité à dominante "PSU passés au PS" s'est souvent manifestée par un style d'action original: conflit ouvert avec GRATON (le PDG truand) et sa bande-affaire GIMM-et séance du Conseil municipal transférée dans la rue, non loin du consulat d'Espagne à Nantes, le soir des exécutions des 5 militants antifranquistes du FRAP et de l'ETA.

"La Maison de Retraite est un bâtiment COMMUNAL construit en 1958. L'investissement initial s'est élevé à 85 millions d'anciens francs. Au 1^{er} Janvier 1976, la commune aura dépensé au titre du remboursement des emprunts contractés la somme de 1 043 839 F. Pendant la même période l'association gestionnaire n'aura effectivement versé à la Commune au titre du loyer que 380 000 F. A terme, c'est à dire en 1989, date de la dernière échéance, la commune aura remboursé au total 1 562 923 F.

ON NE PEUT S'EMPECHER DE CONSTATER QUE LA COMMUNE
SUBVENTIONNE INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION.

Personne n'y trouverait à redire si en contrepartie les représentants démocratiquement élus en 1971 par la population et constituant l'actuelle majorité du Conseil Municipal avaient un droit de regard sur le fonctionnement de la maison.

L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE
ILLÉGALE DEPUIS 1971 - - -

En 1958, le conseil municipal décide de confier la gestion de la maison à une association composée exclusivement de conseillers municipaux, au nombre de 9, désignés es qualités. Jusqu'en 1971 le cumul des fonctions de conseillers municipaux et d'Administrateurs de la Maison de Retraite a constitué une municipalisation de fait.

A partir de 1971, date des élections municipales qui portent à la Mairie une municipalité de gauche, la situation change. Tous les membres du conseil d'administration à l'exception d'un seul (ROBICHON) sont battus. Ils auraient du normalement être remplacés par des conseillers municipaux de la nouvelle majorité. Mais ROBICHON s'y oppose avec force et pendant quatre ans la municipalité ventera vainement d'obtenir par la négociation la place qui lui revient de droit au sein de l'Association. Cette attitude intransigeante et sectaire traduit un mépris des règles démocratiques: CAR POURQUOI REFUSER APRES 1971 CE QUI AVAIT ETE LA REGLE DE 1958 A 1971 ?

RETOUR A LA SITUATION DE 1958

(7)

Le 26 Septembre 1975, le conseil municipal désigne les 6 conseillers municipaux qui avec M Robichon constituent le nouveau conseil d'administration, le président élu le même jour n'est autre que le docteur Autain, maire en exercice.

C EST DONC EN SA DOUBLE QUALITE DE MAIRE DE LA COMMUNE PROPRIETAIRE DES LOCAUX ET PRESIDENT DE L ASSOCIATION GESTIONNAIRE QUE LE LUNDI 29 SEPTEMBRE ACCOMPAGNE DE SON CONSEIL MUNICIPAL ET DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS FAMILIALES QUI SONTIENNENT SON ACTION, IL A REPRIS POSSESSION DES LIEUX.

UN SERVICE PUBLIC QUI SE DÉGRADAIT

La gestion de la maison depuis le départ des soeurs en 1972 pretait à de sérieuses critiques. La municipalité s'en était inquiétée, ce qui avait donné lieu à deux articles du bulletin municipal. Principaux reproches:

- SURPEUPLEMENT DE LA MAISON: 62 pensionnaires dans un établissement conçu pour 50.
- MANQUE DE PERSONNEL QUALIFIE (d'ou enquete de la DDASS en 1974)(...)
- LOYER IMPAYE depuis deux ans.
- RENVOI OU DEPART DES PENSIONNAIRES QUI SE HASARDAIENT A EXPRIMER LEUR MECONTENTEMENT

- REPRESSION ANTISYNDICALE. EN L ESPACE D UNE ANNEE 15 EMPLOYEES ONT DU QUITTER L ETABLISSEMENT. LES PRUDHOMMES SONT D'AILLEURS SAISIS DE DEUX CAS

UNE EXPERIENCE DE 11 JOURS

En dépit de la brièveté de cette expérience nous avons pu prendre un certain nombre de mesures destinées à assurer à nos aînés des conditions d'hébergement améliorées:

Le service communal des soins à domicile a été mis à la disposition de l'établissement, ou ont été affectées une infirmière et une aide soignante à temps complet.

L'effectif du personnel de service a été augmenté.

Les repas ont été préparés en collaboration avec les services municipaux.

Les services techniques municipaux ont procédé à des réparations locatives urgentes (chauffage, sanitaire, électricité)

La mairie a acheté du matériel de première nécessité (vaisselle, draps, alèses) et a demandé à une entreprise spécialisée de procéder au nettoyage des locaux.

A plus long terme la municipalité souhaiterait pouvoir agrandir cette maison et porter sa capacité d'accueil à 80 lits, avec une gestion ainsi mieux équilibrée. Enfin elle aimerait faire bénéficier les anciens de la commune d'un certain nombre de services actuellement réservés aux résidents. Notamment le restaurant, les soins et la laverie.

CAR LES MAISONS DE RETRAITE NE DOIVENT PLUS ETRE DES GHETTOS POUR VIEILLARDS? DES "MOUROIRS" OU L ON ENTASSENT LES ANCIENS POUR QU ILS Y FINISSENT LEUR VIE MAIS DES MAISONS OUVERTES SUR L EXTERIEUR OU ILS PUISSENT TROUVER CONFORT MATERIEL ET RECONFORT MORAL.

Deux conceptions du service public s'affrontent ici, l'une, rétrograde dépassée, pour laquelle les problèmes du troisième âge doivent rester du domaine privé (associations charitables n'ayant de comptes à rendre à personne). L'autre qui considère que l'assistance aux personnes âgées doit être prise en charge par la collectivité toute entière, dans une société qui reconnaîtra aux anciens la place qu'on leur refuse aujourd'hui.

⑧

Pour un syndicat de médecine générale

Cher camarade,

Nous tenons à t'informer que les 26 et 27 Avril 1975 s'est tenu à Besançon le congrès constitutif du Syndicat de la Médecine Générale dont le siège est situé à l'adresse suivante:

Boite postale n° 8 - 92220 BAGNEUX.

A cette occasion, le syndicat s'est doté d'une charte qui repose sur les cinq points fondamentaux suivants:

- Lutter contre les causes véritables de la maladie.
- Imposer une formation adaptée aux besoins.
- Transformer les conditions de travail.
- S'opposer à l'empire du profit sur la médecine.
- Etre responsable devant la collectivité:

a) Responsabilité juridique, à savoir suppression de la juridiction du conseil de l'ordre qui s'est toujours fait le garant de la morale la plus conservatrice. Comme tout individu, le médecin ne doit être responsable de ses actes que devant les tribunaux.

b) Responsabilité morale: le médecin doit lutter contre le rôle idéologique et économique que le système social lui fait jouer. De ce fait, nécessité pour lui de participer directement aux luttes sociales sur les questions de santé et d'apporter aux dossiers des luttes les éléments qu'il tire de sa formation et de sa pratique.

Dans cette optique un certain nombre de médecins ont commencé à s'organiser et à travailler sur la région. Mais, comme l'indique la charte, ce travail ne peut se faire que s'il s'intègre à la lutte que peuvent mener les travailleurs de la santé et les autres couches de la population contre le système de santé dans son ensemble.

Aussi, pour tous contacts, s'adresser localement pour le Syndicat de la Médecine Générale

- Maine et Loire: Jacques PRINET
49550, VILLEDIEU la BLOUËR
Tel: 63-50-99

- Loire Atlantique: Jean Robert PRADIER

8, Avenue des THEBAUDIÈRES, Place du Huelgoat B I477
44800 SAINT HERBLAIN. Tel: 76-44-42

P.S.: Le Syndicat édite une revue: "PRATIQUES", OU
LES CAHIERS DE LA MEDECINE UTOPIQUE". Cette revue est en
vente

- Nantes: Librairie 71, 29 rue Jean Jaurès.
- A Cholet, Librairie MIELE.
- A Angers, Librairie Sainte Croix.
Librairie Chant du Monde.

CHARTRE DU COMITÉ BRETON ANTI-REPRESSION DE NANTES

"On assiste actuellement en France et sur le reste de l'Europe a une montée générale de la répression. Cette montée correspond en fait à l'accentuation de la grave crise économique que traverse aujourd'hui le système capitaliste international. Cette répression recrudescence n'a pour but que de museler et abattre la montée des luttes de ceux qui les premiers font les frais de la crise: à la fois les travailleurs qui de plus en plus nombreux se révoltent contre leur oppression, et les militants politiques qui s'en prennent directement à l'Etat Nation de la bourgeoisie, instrument d'oppression des travailleurs, des peuples minoritaires et des minorités nationales, ET PARTICULIEREMENT DU PEUPLE BRETON.

De longue date, la bourgeoisie s'est munie d'un arsenal de lois pour mener a bien cette répression qu'elle perfectionne de jour en jour, quitte a violer sa propre légalité (loi anticasseur, loi prétendue antidrogue, cour de sureté de l'état, tribunaux permanents des forces armées..). Le prétendu délit d'atteinte a l'intégrité du territoire et a l'unité de la république, SEUL DELIT D'OPINION PENALEMENT REPRIME EN DROIT PENAL FRANCAIS, qui a servi a juguler la lutte de libération des peuples colonisés, sert aujourd'hui a reprimer les nationalités de l'hexagone.

La dernière rafle de PONIA (80 personnes en Bretagne) a montré qu'un délit d'opinion suffisait pour subir un interrogatoire de 6 jours sans avocat.

Face a cette montée de la répression, les organisations membres du comité breton antirepression de Nantes se donnent au travers de celui ci pour tâche de développer le soutien populaire le plus large possible autour de tout travail leur ou organisation en butte a la répression du pouvoir capitaliste à cause de son engagement politique, syndical, pour le droit des peuples a disposer d'eux mêmes. Le Comité Antirepression entend développer le soutien populaire sur des bases clairement anticapitalistes, et se bat pour un socialisme qui reconnaisse le droit fondamental des peuples a disposer d'eux mêmes.

10

Il entend s'inscrire dans les luttes anticapitalistes et celle des peuples minoritaires et des minorités nationales pour leur libération socialiste. C'est pourquoi il entend d'une part exposer les thèmes des luttes en butte à la répression, d'autre part si nécessaire et s'il y a accord minimal entre les organisations, avancer une analyse politique sur ces luttes réprimées et sur la signification politique de leur répression.

Ont pour l'instant signé cette charte (27 Octobre 1975):

FASAB (Front socialiste autogestionnaire breton)

STOURM BREIZH

CAB (comités d'action bretons)

PS (parti socialiste)

Fédération bretonne du PSU

PSU Loire Atlantique

LCR (ligue communiste révolutionnaire)

Révolution

GIB (groupe information Bretagne)

SKOL AN EMSAV

CAP (comité d'action des prisonniers)

Chrétiens Marxistes

Mouvement des Radicaux de Gauche.

Section UDB de Nantes

inorganisés

LE COBAR LANCE UN APPEL A TOUTES LES BONNES VOLONTES
GROUPES, PERSONNES, PARTIS, SYNDICATS, INORGANISES, POUR
ELARGIR LA RIPOSTE A LA REPRESSION MENEES PAR L'ETAT
BOURGEOIS FRANCAIS

CONTACT: LIBRAIRIE 71 29 RUE JEAN JAURES 44000 NANTES TEL (40) 73 82 48



ALLO MONSIEUR PLEVEN
JE VIENS D'EN
RECEVOIR QUINZE
VOUS EN VOULEZ
ENCORE
COMBIEN ?

UN BATEAU POUR LE CHILI

11

"L'extension de la faim au Chili recouvre des caractéristiques extrêmement alarmants... Il est indispensable d'agir pour sauver le peuple chilien de la faim." (FAC) Rome nov. 74.

2 mois plus tôt, la junte chilienne reconnaissait que 2 millions de chiliens vivent dans des conditions d'extrême pauvreté. Récemment, le 3 mai 1975, le médecin fasciste Monckebej affirmait que 30 à 40 % des enfants sont sous-alimentés.

Les causes de la malnutrition et de la faim qui touchent aujourd'hui près de la moitié de la population chilienne sont directement issues de la politique économique de la junte : faire payer aux travailleurs le prix du partage des richesses du Chili entre les capitalistes chiliens et les multinationales.

A l'initiative de la Centrale Unique des Travailleurs, des partis de la gauche chilienne, des mouvements chrétiens, de la Croix Rouge, un bateau partira fin novembre du Havre chargé d'aliments, médicaments, vêtements qui seront distribués au Chili par le comité Pro Paz (une des rares organisations des églises chiliennes tolérées par la junte) dans les camps de prisonniers et les quartiers populaires.

Aussi le CSLRPC et les partis chiliens dont le MIR vous invite à envoyer des médicaments et des aliments non périssables : lait, farines, légumes secs, pâtes... à l'adresse suivante :

SECOURS POPULAIRE, 9, rue Froissart 75003 PARIS

Cette adresse ne concerne que les envois ; pour le courrier au comité et les chèques de soutien à la résistance, l'adresse reste :

CSLRPC, B.P. 246 75923 PARIS CEDEX 19

Le CSLRPC propose à tous les amis du peuple chilien de s'engager à verser régulièrement (une fois par mois si possible) une certaine somme qui sera versée intégralement à la résistance sous contrôle de ses représentants en France.

Par ailleurs, le Comité, en commun avec le CEDREC (Centre d'Etudes et de Documentation sur la Réalité de l'Expérience Chilienne.) Le CEDETIM et Politique Hebdo, publie tous les mois le bulletin "CHILI EN LUTTE".

Vous y trouverez des informations régulières sur la situation au Chili, des textes de différents partis chiliens, ainsi que des dossiers sur certains points de l'expérience chilienne (la CUT, l'école, l'armée, etc...)

Abonnement normal : 12 numéros : 20 F - soutien : 50 F
à demander au CEDETIM, 94, rue Notre Dame des Champs,
75006 PARIS. - Chèques à l'ordre du CEDREC.

CSLRPC
B.P. 246 75923
PARIS CEDEX 19

CSRLPC
11 rue Ferrachat
69005 LYON

canções populares por :

JOSE AFONSO

FRANCISCO FANHAI

Teatro Municipal de

REZE

Quarta Feira 12 de

Novembre às 20^h30

Solidariedade Portugal

O desenvolvimento das comissões de trabalhadores, camponeses, soldados e marinheiros, é um dos aspectos principais da Revolução Social que vive Portugal. Ele contribui para o poder popular como alternativa política. Nesta perspectiva, as cooperativas agrícolas, nas quais funcionam as comissões de trabalhadores, representam para o mundo rural português, o mais profundo progresso. O VI Governo esforça-se para travar (apesar de o não conseguir) todas as iniciativas e experiências de organização autónoma dos trabalhadores. O VI Governo recusa o aval pedido por República. Ele recusa o crédito às cooperativas agrícolas, multiplica as dificuldades administrativas.

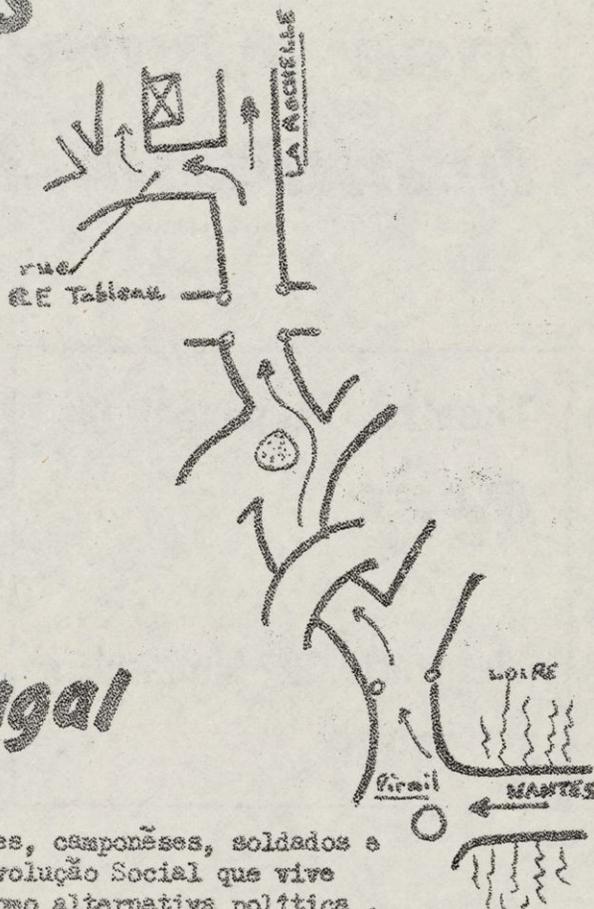
O objectivo político, de tais atitudes é clara: Impedir o funcionamento das organizações de base.

Esta situação exige uma activa solidariedade de todos os militantes revolucionários e progressistas. Esta solidariedade, não pode ser apenas teórica. O apoio político as comissões de trabalhadores, camponeses, soldados e marinheiros, de Radio Renascença, de República é um objectivo concreto para uma plataforma unitária.

A campanha que fazemos actualmente tem como finalidade a ajuda financeira às cooperativas agrícolas. Apoio concreto e definido por parte do grupo de órgãos de informação, que abaixo assinam este texto, com a colaboração de Comissão de trabalhadores de República, os quais vos convidam a participar:

Cité Nouvelle - Libération - Politique-Hebdo - Republica. Apoiado pelo M.A.P.I.

Comité Portugal



Tour de chant de José Afonso et Francisco Fanhais

Théâtre Municipal de

REZE

Mercredi 12 Novembre

à 20h30

solidarité PORTUGAL

Le développement des commissions de travailleurs, de paysans et de soldats est un des aspects essentiels de la révolution sociale que vit le Portugal. Il contribue au « pouvoir populaire » comme alternative politique. Dans cette perspective, les coopératives agricoles où fonctionnent des commissions de travailleurs représentent, pour le monde paysan portugais, le changement le plus profond.

Le sixième gouvernement s'efforce de freiner, sans jusqu'à présent y parvenir, toutes les initiatives ou expériences d'organisation autonome des travailleurs. Il a refusé l'aval demandé par *Republica*. Il refuse le crédit aux coopératives agricoles, multiplie les tracasseries administratives. L'objectif — politique — d'une telle manière de faire est clair : empêcher le fonctionnement de ces organisations de base.

Cette situation réclame de tous les militants révolutionnaires et de tous les progressistes, une solidarité active. Cette solidarité ne saurait pas être seulement théorique. Le soutien politique aux commissions de travailleurs, de paysans, de soldats, de marins, à *Radio Renascença*, à *Republica*, est un objectif concret à partir duquel, au-delà des divergences secondaires, une plateforme unitaire peut exister.

La campagne que nous menons actuellement vise à soutenir financièrement les coopératives agricoles. Soutien concret et défini auquel le groupe d'organes d'information et d'opinion qui signent ce texte, en collaboration avec la Commission de Travailleurs de *Republica*, vous invitent à participer.

Co-signataires : Cité Nouvelle - Libération - Politique Hebdo - *Republica* - *Comife Portugal*

Raymonde ETIENNE

Membre du Bureau National du CISE (Comité d'Information et
de Solidarité avec l'Espagne)
Déléguée Nationale du Mouvement Mondialiste Anti-impérialiste
de la Paix.

présente

LA FACE CACHEE DE
L'ESPAGNE
FRANQUISTE.

- LES CONDITIONS DE VIE DE L'OUVRIER ET DU PAYSAN
- LA REPRESSION SAUVAGE QUI SANCTIONNE CEUX QUI REVENDIQUENT LEURS DROITS LES PLUS LEGITIMES
- LE ROLE DE L'EGLISE CATHOLIQUE
- L'AVENIR POUR LES PRINCIPALES FORMATIONS DE L'OPPOSITION REGROUPEES d'une part au sein de la "JUNTE DEMOCRATIQUE" et d'autre part de la "PLATE FORME NATIONALE DE LA CONVERGENCE DEMOCRATIQUE"
etc...etc...

projection de films

Salle de la FRATERNITE
(3-5 rue amiral Duchaffault -Nantes)

LUNDI 17 NOVEMBRE

à 20 heures 30

CERCLE JEAN 23, CHRETIENS MARXISTES, MOUVEMENT RURAL DE LA JEUNESSE
CHRETIENNE (M.R.J.C.) et le GROUPE T.C. de Nantes réunis au sein d'une
plate-forme CHRETIENS POUR LE
et SOCIALISME

FRATERNITE, VIE NOUVELLE, des militants de la J.O.C., des équipes
techniques" et des équipes enseignantes.

DES MILITAIRES PORTUGAIS ANALYSENT LE PUTSCH CHILIEN

15

LISBONNE (APL-B, 3/11/75 ; INPRECCR, 23/10/75)

DOCUMENT DU RALIS : "LES 24 ERREURS TRAGIQUES COMMISES
AU CHILI".

Nous publions ici un texte rédigé au Ralis et destiné à être discuté en assemblée générale. Des copies ont été communiqués aux autres casernes. Le mot d'ordre "Le portugal ne sera pas le chili de l'europe" n'est pas simplement repris dans les manifestations de soldats, mais devient un sujet de débat et d'étude dans les casernes. La solidarité avec les travailleurs chiliens, exprimée dans plusieurs casernes le 11 septembre trouve ici son prolongement dans la préparation par les soldats eux-mêmes de plan pour éviter dans la pratique que le portugal ne devienne le chili de l'europe.

"Les 24 erreurs tragiques commises au chili"

1. Epuration et limage (et finalement assassinat) des officiers fidèles au régime légal.
2. Contrôle des émetteurs par les fascistes.
3. Campagne de calomnies amplifiée par les journaux au service de la réaction.
4. Les "militaires peu préparés" ont été pris par surprise et fusillés par milliers.
5. Absence de service d'information et manque de surveillance sur le démarrage des opérations fascistes.
6. Absence de contrôle des éléments "traîtres" des forces armées (dans l'active, les réserves, les révoqués)
7. Absence de contrôle des fascistes importants ou capitalistes, de la CIA, des provocateurs, du grand capital, des entreprises appartenant aux fascistes et des relations avec l'étranger.
8. Milices civiles mal préparées isolées et sans coordination.
9. Absence de liens entre les masses populaires (inorganisées) et l'armée loyale.
10. Défense des usines (pourquoi ?)
11. Résistance dans les centres des villes (c'est la plus mauvaise des stratégies !)
12. Militaires fidèles (au gouvernement Aliende) trop concentrés dans les mêmes casernes (qui par ailleurs étaient connues).
13. Communication mauvaise et lente.
14. Absence de plan de réaction immédiate.
15. Peu ou aucune expérience de combat des forces populaires.
16. Partis désunis, passifs ou efficacement liés aux traîtres.
17. Locaux de ralliement connus et donc vulnérables.
18. Putschistes bien préparés ; planification scientifique et militaire (type USA) et soutien des militaires traîtres.

- 19. Absence de mise à profit de la résistance spontanée du peuple et manque d'encadrement par les militaires fidèles.
- 20. Non interruption des communications et non sabotage des moyens de transport des militaires traîtres.
- 21. Résistance populaire fragile et localisée à des quartiers isolés.
- 22. Résistance nocturne isolée et non coordonnée.
- 23. Absence d'arsenaux secrets, d'armements et de munitions (armements anti-char, canons, bazookas, mines anti-chars, etc...)
- 24. Absence de communication radio clandestine pour la résistance révolutionnaire.

Etudier les meilleures modalités pour éviter ces erreurs !

EVITER CES ERREURS !...

(APL - BELGIQUE)

NANTES - ANNE - AYMONE
 CHEZ DUBIGEON

Mardi 4 novembre à la lumière des projecteurs et dans une ambiance dite "bien sympathique" Anémone V. G. E. devenait la marraine du Car Ferry Napoléon.

Réunis devant les chantiers Dubigeon transformés en camp retranché par des masses de flics (27 cars de CRS entre autre) 200 travailleurs à l'appel des syndicats CFDT et CGT, soutenus par le PSU (moralement), le PS et le PCF ont montré qu'ils n'étaient pas dupes de cette démonstration et que derrière il y avait la réalité à savoir : la dégradation de l'emploi, la désindustrialisation volontaire, les licenciements, les réductions d'horaires etc...

Ce lancement s'est terminé dans la joie par un gueuleton royal (signalons qu'à aucun moment les travailleurs des chantiers n'ont pu y participer...).

Beaucoup de travailleurs disaient : "ça va nous coûter cher", effectivement, le chiffre de 50 000 francs actuels était avancé.

CETTE SITUATION NE PEUT DURER ETERNELLEMENT !

NOUS DEVONS ETRE SOLIDAIRES DES TRAVAILLEURS
 ACTIVEMENT !

ILS EN ONT BESOIN ET LE DEMANDENT !

C'EST ACTUELLEMENT UNE NECESSITE !..

LA VASECTOMIE

17

LA VASECTOMIE UNE CONTRACEPTION MASCULINE INTERDITE

VENDREDI 14 NOVEMBRE 20H30 à la fraternité protestante une réunion est organisée par le groupe de Nantes de la fédération anarchiste pour discuter de la vasectomie envisager les moyens d'actions pour percer le mur de silence mis en place par beaucoup de médecins et leur réactionnaire conseil de l'ordre.

Un film tract de 10 minutes sera projeté, qui pourra servir à amorcer les débats.

La contraception est l'affaire des hommes et des femmes qui doivent avoir la possibilité d'assumer leurs responsabilités et pouvoir choisir entre toutes celle qui leur convient.

les hommes doivent être concernés au même titre que les femmes et abandonner les ridicules préjugés phallogocentriques les poussant à se considérer "intouchables".

participation aux frais: 3 francs

TELE (C) VISION

LES DOSSIERS DE L'ECRAN

Cette semaine débat autour du thème: "Armée de toujours, militaires d'aujourd'hui". Pour l'instant deux noms seulement de participants au débat sont connus: YVON BOURGES, ministre des armées, et ALAIN KRIVINE. Avant le débat sera projeté "TROIS DE ST CYR", film de JP Paulin (1938) un classique du cinéma militariste et colonialiste sur l'action de notre armée avant guerre en SYRIE alors protectorat français. (MARDI 11 NOV. A2 20 H 30)

QUESTIONNAIRE : CLAUDE NEUSCHWANDER. Emission de JL Servan Schreiber et Arlette François. Interview du directeur de Lip qui vient de publier "PATRON, MAIS" aux éditions du Seuil. Avant de diriger LIP Neuschwander fut militant à la JEC puis vice président de l'UNEF et un des responsables du club Jean Moulin. Ensuite il fut directeur international de Publicis. (12 NOV TF2 22H00)

JEAN FERRAT POUR UN SOIR émission de Jacques Chancel et Jacques Brialy (14 NOV A2 20 H 30)

(18)

CINÉMA

"VALPARAISO VALPARAISO.."

film français de René Aubier (1970 1971).

Une satire féroce sous forme de fable, des intellectuels révolutionnaires (de salon) et de leur récupération par la société de consommation. (VERSAILLES 20 H 30)

"HOMMAGE À NORMAN MAC LAREN"

par l'association des rencontres cinématographiques nantaises. Mac Laren, qui travaille au Canada, est un des maîtres du cinéma d'animation (films de recherche, souvent abstraits). Il réalise souvent des films SANS CAMERA. (films peints directement sur la pellicule en synchronisme avec une partition musicale. Ce cinéaste est un des premiers à avoir rompu avec l'impérialisme de Walt Disney dans le domaine de l'animation. (Lundi 17 Novembre à 20 H 30 salle Paul Fort Talensac)

J. LANDREAU

APRES "VIVA PORTUGAL"

VIVA PORTUGAL à Nantes (500 personnes, des entrées refusées faute de place) et à LA CHAPELLE SUR ERDRE (200 personnes): un succès. Qui donne des idées: pour passer à Nantes et dans la région d'autres films du même genre que les circuits commerciaux régionaux auraient tendance à oublier ou à boycotter....

.. POURQUOI PAS UN CINÉ-CLUB ?

- Pour discuter d'un
projet: Jeudi 20H30
LIBRAIRIE 71 (entrer par
derrière)

MÉSANGER

19

[L'APL RE-PUBLIE CETTE SEMAINE CE DOSSIER. IL ÉTAIT ILLISIBLE LA SEMAINE DERNIÈRE, LES STENCILS QUI NOUS AVAIENT ÉTÉ REMIS ÉTANT TROP FAIBLES. - AVEC NOS EXCUSES]

Depuis le 27 juin, jour de l'expulsion par Poniatowsky et son préfet, de la famille PELLERIN, nous vous avons signalé que les animaux avaient été rapatriés, en grande majorité, sur la commune de MESANGER, ainsi que les meubles.

Mais après plus d'information, nous avons une sacrée dette envers les militants de l'APL et de VENT D'OUEST ! Par contre, nous avons insisté pour que des informations minimum passent sur le Paysan Nantais, ceci pour parer à des faux bruits qui circulaient sur la commune et notre région d'ANCENIS.

Nous ne l'avons pas fait passer sur l'APL considérant que les militants attendaient bien autre chose que des informations tendant à les rassurer. Malheureusement, nous n'avons pas cru pouvoir dire plus de choses car nous avons considéré que des informations plus précises pouvaient contrecarrer la phase de négociation que nous avons vécue.

Nous affirmons cependant, que les positions et les décisions que nous avons prises durant cette période ont été prise avec le groupe solidaire sur MESANGER, la famille PELLERIN et des sympathisants du mouvement de la région. Par ailleurs, tout à été noté sur polycopé depuis le 28 juin. Nous osons espérer que les camarades reconnaîtront que notre tâche n'apas été facile et que la confiance aux copains de la base prévaudra sur les quelques cheveux que nous pourrions couper en quatre. Cela n'exclue pas les possibilités de s'expliquer sur ce choix dans l'APL mais aussi ailleurs.

1 - NOTRE ANALYSE DE LA SITUATION après le 27 juin 1975.

D'abord, ce 27 juin.

Il faut se rappeler que l'avocat de la FDSEA TAUPIER, nous avait affirmé que le procès concernant la reconnaissance, ou non, de la famille PELLERIN comme fermier à la PINSONNIERE devait avoir lieu le 27 juin. Or, il a eu lieu le 17 et l'avocat ne l'a transmis à personne. Aujourd'hui encore, on ne peut contacter cet avocat.

Bien entendu, toutes les démonstrations de RETIERE les jours précédents l'expulsion nous ont toujours apparues comme des provocations. Et le 27 juin, quand nous avons vu les 600 CRS avec auto-mitrailleuses sur les lieux de la ferme, nous avons été totalement désarmés.

Nous pouvons assurer que la mobilisation n'a pas été faite correctement sur notre région, ce jour là. C'est une erreur peut-être dûe à notre "avant-gardisme" naturel.

Notre attitude à été de parer au plus pressé : libérer les camarades qui venaient de se faire piquer, retrouver la famille PELLERIN, les ramener à MESANGER, leur trouver un toit, répartir les animaux sur la commune, entreposer les meubles, récupérer les outils restant à la PINSONNIERE, enfin enclancher un rapport de force vis à vis de RETIERE pour que les PELLERIN récoltent.

II - L'essentiel de notre activité de juillet et août à été :
LA RECOLTE DES PELLERIN.

Légalement, nous savions que ce qu'avait semé la famille PELLERIN était propriété de RETIERE. Mais nous pensions à juste titre d'ailleurs, que RETIERE ne pouvait pas se l'accaparer aussi facilement.

Par contre, nous étions incapable d'assurer directement la négociation mais nous pouvions nous servir de la structure FDSEA d'autant que des camarades, non responsables du syndicat local, et non adhérent P. T. mais solidaires de l'action sur MESANGER pouvaient assurer la garantie des intérêts de la famille PELLERIN en la personne de J. GOISET et Louis GARREAU.

Résultat : RETIERE signe un compromis par lequel les PELLERIN peuvent récolter moyennant que la valeur aille en déduction de ce que ceux-ci doivent. Seule, la récolte du foin semblait impossible à négocier.

A propos de récoltes, celle-ci se sont faites en présence des deux personnes de MESANGER, citées plus haut, et de RETIERE ; la 2ème fois, pourtant, l'entrepreneur, allié de RETIERE, à chercher des chicanes et frapper l'un de nos camarades, mais celui-ci s'est défendu.

Malheureusement, RETIERE aveuglé par le besoin de se défouler, à frappé, sauvagement le père GOISET de MESANGER.

Un procès est en cours à ce sujet. Nous pensons que ce nouvel évènement doit être suivi de notre part mais aussi de beaucoup d'autres.

L'élément le plus grave, c'est que la 3ème partie de la récolte s'est faite en dehors de nos représentants, mais en présence de responsables de la FDSEA, avec en face d'eux, un RETIERE qui avait un pistolet automatique dans la poche.

Ceci, nous l'avons dénoncé près des responsables syndicaux.

Il est totalement intolérable, malgré l'enjeu de la négociation, que les représentants de la famille PELLERIN, qui avaient été acceptés par RETIERE, sur papier signé, que RETIERE soit armé. D'autant que la veille les choses avaient été mise au point...

A propos du Débit-Crédit RETIERE-PELLERIN, nous apprenons que RETIERE réclame encore en plus des récoltes, plus de 9000 F.

→ Le fascisme de RETIERE va sans doute nous aider à ce que l'affaire de RETIERE, cumularde sur MESANGER ne soit pas enterrée définitivement :

- une facture exorbitante à payer (il y aura donc encore des saisies en vue...)
- un procès en cours pour coups et blessures
- des menaces, avec revolver en poche, pour certaines personnes notamment des Paysans-Travailleurs.

III - Nous retrouvons de la terre pour la famille PELLERIN à MESANGER.

Juillet-août, septembre, on cherche des fermes.

- 1 - Une à NORTS sur ERDRE où un exploitant propriétaire de 45 ha va en reprendre une autre (lui appartenant) de 18 ha. La seule chose que nous ayons pu obtenir, c'est qu'il propose à la famille PELLERIN d'être salariée.
- 2 - A MESANGER, une ferme voisine de la PINSONNIERE, mais le propriétaire refuse au dernier moment, suite à un certain nombre de pressions de la droite.
- 3 - Celle de Jean CADIOT actuellement en situation de cumul sur MESANGER et pour lequel des investissements dépendent et, où l'insécurité du foncier est totale. Seule, la solution d'association reste crédible. Le groupe P. T. ainsi que la famille PELLERIN, refusent que les bêtes des PELLERIN soient vendues, et pensent que le style de vie, dans le cadre de cette association, risque d'être déroutant pour eux. La droite, notamment du syndicat local y avait pourtant pensé !

Des contacts totalement informels sont pris avec CHAUTY pour qu'il vienne sur le terrain (sans voir le Maire) et qu'il motive certain milieu. Cette initiative n'avait d'autre but que de semer la zizanie dans le camp adverse. Il a tout de même écrit à la SAFER.

➔ Dans le même temps, des contacts sont pris avec la SAFER et là est admis le principe de la priorité des priorités pour la famille PELLERIN de retrouver une terre. Une proposition est faite :

- à ERERAY - 18 ha, ferme que la SAFER doit acheter.
- Un membre du syndicat local, grand ami de PONTBRIAND (extrême droite) cummulard de 80ha, la convoitise.
- Une autre famille avec deux enfants de 22 et 26 ans cherche à la prendre pour faire un GAEC de (36 ha 18).

Nous apprenons aux dernières nouvelles qu'une personne de la ROUXIERE vient de mettre une surenchère.

Le milieu d'accueil est mauvais, nous refusons cette solution.

Par la suite, on nous informe de 2 autres fermes libres et en vente sur le Grand-Auverne :

- La 1ère : de 37 ha, au total est en train de se vendre par morceaux. Le premier acquéreur est un associé de GAEC qui est en train de se dissoudre. Le prix de sa liberté est de 260 000 F. + frais pour 22 ha 72 !
- La 2^e : 20 ha, convoitée par un gros paysan du coin, Emile Cruaud. Il est rendu à 13 000 F l'ha + frais !

Bien entendu, nous avons mis au courant les camarades du secteur.

Avant que la SAFER puisse préempter, il faudra attendre au moins un an.

Enfin, nous trouvons 12 ha 60 à MESANGER mais sans bâtiments.

Ces terres appartiennent à la SAFER et avaient été, voilà un an, attribuées à un jeune qui a en titre 23 ha 50 et qui travaille avec son père qui en a lui aussi 23 ha 50. Le Crédit Agricole a refusé le financement à ce jeune. Les terres sont redevenues libres. Il n'y a eu que le Maire de la commune, président de la C. L. de CRCAM qui, apprenant que les PELLERIN allaient revenir à MESANGER a essayé en vain d'intervenir contre.

Nous sommes à une nouvelle étape de l'affaire.

Si le Maire, le sous-Préfet, nous ont fait raser les murs, nous devons tout faire pour que la réinstallation de la famille PELLERIN soit une victoire éclatante.

L'affaire RETIERE est un autre problème, que nous ne laissons qu'en suspend. Cette réinstallation dans le milieu d'origine est une initiative permettant de reprendre les choses où elles ont été laissées : LE DROIT AU TRAVAIL.

En faisant une installation sur le terrain de la SAFER, nous utilisons l'institution bourgeoise pour que l'outil de travail soit respecté. C'est un point faible de l'adversaire que nous devons utiliser.

Bien des problèmes restent posés :

- le prix de la terre, son achat
- l'ambiguïté de la surface
- la construction des bâtiments - principalement d'exploitation
- l'affouragement des animaux

IL NOUS FAUT DES IDEES MAIS AUSSI DES BRAS !...

Nous pensons organiser cela.

**A.P.L. CALENDRIER
ARBATZ CHANTE
À NANTES AU F.J.T.
LE 13**

23 UNE SEMAINE DANS L' OUEST

Vendredi 31 Octobre

RACISME À ST. NAZAIRE

Un jeune de 17 ans, ivre et poussé par le racisme, tire à coups de fusil de chasse sur les algériens qu'il rencontre. Devant le café "Chez Jules" : pas de blessés. Devant le café des Cars: un blessé grave (cartouche en pleine poitrine), AYADI BOUAGEL, 38 ans, ouvrier-ferrailleur en déplacement, père de 5 enfants. Le tireur a été capturé par les consommateurs du café et remis à la police. L'Amicale des Algériens en Europe et le Consul d'Algérie à Nantes dénoncent "l'insécurité croissante existant en France pour les travailleurs algériens."

Dimanche 2 Novembre, à 1'heure de la messe... MANIFESTATION PAYSANNE ANTI-CUMUL (MAINE-ET-LOIRE)

A l'appel du CDJA et des paysans travailleurs. Un propriétaire, le Comte de Briey, prétend exploiter deux fermes, l'une de 60 hectares, l'autre de 34 ha. (Moyenne dans le département: 25 ha par exploitant). Deux jeunes ont fait une demande pour les 34 ha. Banderole: "PAYSAN SANS TERRE, PAYSAN AU CHOMAGE". Participation d'ouvriers d'Ernault-Somua (Cholet) en grève depuis début Octobre.

Mardi 4 Novembre, Nantes: ON APPREND LA LIBÉRATION DE JACKY HUET.

L'un des deux jeunes de la région incarcérés en Espagne. Paul URVOY, lui, est toujours en prison à Madrid, une caution a été versée pour sa libération.

Mercredi 5 Novembre VOL EN GARE MONTPARNASSE..

- de la première copie du film de René Vautier (sur le conflit de la SEMM), "QUAND TU DISAIS VALÉRY". Plainte est déposée auprès de la SNCF "Cette disparition, qui cause un préjudice moral et financier important n'est PAS FORTUITE" déclare le centre de culture populaire de St Nazaire. La distribution du film sera retardée de 15 jours. Passage du film prévu pour mi-Novembre.

Vendredi 6 Novembre SURFACE CORRIGÉE, LOI DE 1948, LOCATAIRE CONTRE PROPRIÉTAIRE.. ..UNE VICTOIRE.

Le Tribunal d'Instance de Nantes vient de refuser la demande du propriétaire d'un immeuble vétuste du Bas de Chantenay, rue Fontaine des Baronnie. Le propriétaire voulait l'expulsion du locataire, et le paiement par lui des sommes représentant la différence entre le loyer demandé, et non payé, et celles de la surface corrigée régulièrement payées par l'occupant

Sur 80 000 habitations à Nantes, 8000 environ sont encore régies par la loi de 1948. Les droits des locataires de faire baisser leur loyer en fonction de la surface corrigée sont le plus souvent méconnus.

Dans le cas cité, l'occupant, qui fait valoir par ailleurs sa qualité de militant catholique en milieu ouvrier, hébergeant fréquemment des déshérités, a plaidé 4 points: 1-"Locataire de bonne foi, je n'ai jamais refusé de payer mon loyer" 2-"J'ai droit à la surface corrigée". 3-"refusant de payer ce que réclame le proprio, je réclame au contraire la différence: 2500 F" 4-"je demande mon maintien sur les lieux"

Dans un numéro récent, l'APL résumait une action d'un type voisin, qui elle avait échoué. Souhaitons que ce petit succès fasse tache d'huile.

P.S : LOGEMENT (O.F. Lundi 10.11)

La C.M.L. (confédération du logement des Pays de Loire)

appelle ses adhérents à: « REFUSER

COLLECTIVEMENT DE PAYER

LES HAUSSES DE LOYER OU DE CHARGES

... partout où les conditions seront créées... et sans aventurisme »

Calendrier A.P.L

- **MERCREDI 12 NOV.** - José Afonso et Francisco Fanhais, chanteurs révolutionnaires Portugais - Théâtre de Rezé - 20H30
- **JEUDI 13 NOV.** - ARBATZ chanté au F.J.T.
- **SAMEDI-DIMANCHE 15-16 NOV.** - CENTRE PROTESTANT de L'OUEST - celle sur Belle - « LE PORTUGAL » avec Paul Blanquart.
- **MERCREDI 19-20 NOV.** - 20H-30 - SALLE VASSE - 12.00F - SERVAT (dans le cadre de la Semaine Bretonne)
- **SAMEDI 22 NOV.** - « LES BONNETS ROUGES » - pièce de Paul Keineg Par le Théâtre de la Tempête

Dernière minute. Paysans
Travailleurs:

LACTIO: Un groupe d'éleveurs du canton de LEGÉ se sont rendus chez Peigné, concessionnaire de la boîte. Ils l'ont retenu dans son bureau plusieurs heures pour lui faire admettre la mauvaise qualité de sa farine, responsable de faillites de paysans. - L'action du COMITÉ de DÉFENSE continue.

Lutte pour la réintégration des animateurs

jeudi 30

Résumé des évènements

assemblée générale au bout des landes, groupant les habitants du bout des landes, les pavés, les conseils de maison de tous les centres sociaux de Nantes, les animateurs de tous les centres sociaux. en tout 150 personnes.

-On avait convoqué les administrateurs de l'office des centres sociaux: Désormeaux (adjointe au maire, présidente de l'office), Thébaut (directeur de l'office) De Larminat (président de la CAF, administrateur) pour qu'ils s'expliquent sur les licenciements. Aucun n'était présent

l'AG désigne 2 délégations pour aller les chercher elles reviendront bredouilles!

Pendant ce temps l'AG discute avec les deux licenciés.

On met sur pied une délégation massive pour imposer la réintégration qui devra aller chercher Désormeaux, le jour de sa permanence à la mairie. Un texte est discuté et voté pour éviter à Désormeaux la peine de l'écrire: ce texte précise:

- 1) réintégration immédiate
- 2) mise en place d'une commission paritaire dans les 24 heures
- 3) remise en cause de Thébaut par cette commission

Par ailleurs de nombreuses propositions d'action sont envisagées pour la suite, une pétition de soutien est mise au point pour le quartier Nantes Nord.

jeudi 6

80 personnes envahissent le bureau de Désormeaux à l'aide sociale car, comme par hasard elle ne se trouve pas à la mairie à 9h30 après une bonne explication où on lui démontre qu'elle ne sait pas au juste pourquoi les 2 animateurs sont licenciés (c'est elle qui a signé la lettre pourtant). Détail amusant, elle prétend pour un des animateurs, que son dossier de rapport d'activité était faible; or cet animateur n'a jamais écrit un seul rapport!!!! On lui met alors le papier prêt à être signé par elle..... Elle refuse..... en disant qu'elle ne signera pas n'importe quoi sous la pression d'un groupe de gens de la rue.....

Vers midi on obtiendra d'elle :

- 1) qu'elle sursoit aux licenciements jusqu'à:
- 2) une réunion avec les animateurs
- 3) une réunion avec les conseils de maison (organe représentants 1

les usagés))

Nous la quittons avec toutes les réserves quant à la procédure §§§§!!!

jeudi 6 18h

Réunion Désormeaux animateurs: Le groupe du matin est présent, elle refuse de rencontrer tout le monde ensemble; les animateurs cèdent: personne ne représentera les usagés. Il ne sortira rien de cette réunion sinon qu'elle est fermement décidée à maintenir ces licenciements, surtout avec toute cette agitation qu'on a fait autour.

jeudi 30

AG au bout des landes, on prépare sérieusement la réunion du lendemain. Surtout que le manque d'unité nous a affaibli le jeudi matin.

On décide de relancer la mobilisation sur les quartiers pour élargir le rapport de force: chaque centre social va se faire une grande banderole avec le mot d'ordre: 2 animateurs licenciés pourquoi? et un tract explicatif est discuté. Dans chaque activités, les animateurs s'engagent à faire un point pour expliquer où en est la lutte.

On décide que tout le monde ira le lendemain voir Désormeaux et qu'on se battra juste sur la question du licenciement en démontant tous les arguments invoqués.

vendredi 7

premier succès on obtient le sursis aux licenciements jusqu'à la mise en place d'une commission paritaire après 4h de discussion..... (à suivre...)